

■ **Organisme d'Autorégulation du Groupement Suisse des Conseils en Gestion Indépendants (GSCGI) et du Groupement Patronal Corporatif des Gérants de Fortunes de Genève (GPCGFG) (OAR-G)**, à Genève, CH-660-0874000-9, contribuer à la lutte contre le blanchiment d'argent au sens de l'article 305 bis CPS, etc. (FOSC du 22.09.2005, p. 7). L'inscription No 11365 du 16.09.2005 (FOSC du 22.09.2005, p. 7) est modifiée comme suit: Nouveau nom: **Organisme d'Autorégulation fondé par le Groupement Suisse des Conseils en Gestion Indépendants (GSCGI) et le Groupement Patronal Corporatif des Gérants de Fortunes de Genève (GPCGFG) (OAR-G)**.

Journal no 12326 du 11.10.2005
(03062646 / CH-660.0.874.000-9)